

VIE SCOLAIRE.



Groupe d'élèves avec M. le Curé et les institutrices.

LES SŒURS DE L'ASSOMPTION

École no 1 devenue École du couvent des Sœurs de l'Assomption ou École du village.

Dès 1868, d'après nos registres, l'enseignement était déjà dispensé sur notre territoire puisqu'il y avait des enseignants et enseignantes pour le district no 1 de Wickham. L'École du village, si elle existait, elle était non loin de l'église.

Première école du village

La première école fut érigée en 1880. On lit qu'il y a un locataire à la maison d'école. L'école a deux étages. Était-ce en 1880. Rien de bien précis.

1^{er} étage façade, 1 fenêtre à 24 carreaux et un petit portique. Chaque côté, 3 fenêtres à 24 carreaux.

2^e étage façade, 2 fenêtres à 16 carreaux. Chaque côté, 3 fenêtres à 16 carreaux.

Réparée en 1895 par Joseph Vanasse et Joseph Richard.

En 1905, la commission scolaire acquiert un terrain de Dame Ellen Timmons, épouse de P. Lupien, cadastre 476 pour agrandir le terrain de l'école.

Dès le 6 mai 1907, les commissaires sont désireux de confier l'éducation et la formation des élèves de l'école du village à des Religieuses. C'est M. Elzéar Lemoyne qui en fait la proposition pour septembre 1908. Dans un premier temps, on s'adresse à la Communauté des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe pour exprimer cette demande qui ne peut être comblée.

En 1913, on veut une «école modèle». M. le curé J.A. McDonald, au nom des commissaires, s'adresse à la communauté des Sœurs de l'Assomption de Nicolet et leur offre la direction de l'école du village.(école no 1).



Première école du village.

Deuxième école

En 1934, l'école est bâtie par J. Tétreault. En 1915, une annexe est ajoutée par M. Onésime Morais.

Le 8 mai 1915, le Conseil général des Sœurs de l'Assomption, par l'entremise de Rév. Sœur Ste-Monique, Supérieure générale, et de Rév. Sœur Marie-du-Saint-Sacrement, sec. générale, accepte d'ouvrir une maison à St-Jean de Wickham pour y dispenser l'instruction et l'éducation à condition d'y être logées.



Deuxième école avec annexe

La formule d'engagement a été signée par Rév. Supérieure générale, M. Elzéar Lemoyne, prés. Et M. le Curé J.A. McDonald. Elle a été vue et approuvée par Mgr. J.S. Hermann Brunault, évêque de Nicolet.

Les Sœurs arrivent à Wickham pour septembre 1915. Elles sont quatre :

Sœur St-Éléonore, supérieure
Sœur Ste-Croix
Sœur St-Conrad
Sœur Aimée-de-l'Eucharistie

Il y a 120 élèves, tous très dociles et bien disposés à apprendre. Les Sœurs ont l'appui du curé et du vicaire qui prêtent leurs bras pour les gros travaux : installer le poêle, poser les fenêtres doubles, manier les objets lourds.

Le 3 novembre 1915, bénédiction de la maison.

Dès le début, plus de vingt élèves apprennent la musique. Les Sœurs, en plus de l'école, voient à l'entretien de la sacristie (préparer l'autel pour les offices, les ornements sacerdotaux, voir à l'entretien des linges d'autel, etc.). Elles dirigent le mois de Marie, organisent des bazars. Elles enseignent de façon si professionnelle et consciencieuse que le Comité Catholique de Conseil de l'Instruction publique accorde le titre d'École modèle à l'école no 1 de notre municipalité (signé J.N. Miller, sec. du Département de l'Instruction publique 5 octobre 1918).

En 1924, on exige qu'elles donnent une heure par jour d'enseignement en langue anglaise aux élèves des 2^e et 3^e années et deux heures pour les autres.

En 1934, le 15 novembre, les Sœurs demandent une chapelle pour leur maison. La demande est acheminée au bureau de Mgr. L'Évêque par le Curé de la paroisse. Réponse affirmative de Mgr. Brunault le 28 novembre 1934. Le 30 novembre 1934, les Sœurs signent en présence du Curé J.N. Lessard un document par lequel elles s'engagent à respecter les conditions requises concernant l'établissement de cet oratoire. Le 26 mai 1935, c'est la bénédiction de cette chapelle en présence de Sœur Ste-Paule, Sœur St-Viateur, Sœur Jean-du-Crucifix, Sœur Jean-des-Lys et Jean-Paul Lemoyne et Henri Labonté, élèves de l'école du village.

Cet oratoire est dédié au Christ-Roi comme patron principal du couvent et premier titulaire de la chapelle.

Notre-Dame-du-Cap en est la patronne secondaire et seconde titulaire.

On y érige un chemin de croix béni ce même jour.

Le 5 juin 1934, à 5h30 du matin, célébration de la première messe.

Avec les années, cette école ne répond plus aux besoins de la clientèle scolaire, on songe à la remplacer et le 23 octobre 1956, le ciment se coule pour les fondations de la nouvelle école.

Le 7 septembre 1957, cette nouvelle école (4 classes), ouvre ses portes. C'est la troisième école.

Troisième école

Durant leur séjour à cette école, les Religieuses avaient, tout comme les autres institutrices de la paroisse, la visite régulière de M. l'Inspecteur. Celui-ci n'avait que des éloges à l'égard de ces éducatrices; ces nombreux rapports en font foi.



Troisième école.

En 1957, les Sœurs qui enseignent sont au nombre de trois. Il faut une quatrième institutrice. Les Sœurs n'étant plus en mesure de fournir cette personne, c'est une laïque qui est embauchée (Mme Hermance Lemaire-Huberdeau est la première laïque à enseigner avec les Sœurs).

En 1958 et suivantes, il y a toujours des professeurs laïcs à cette école.

Les Sœurs animent le chant aux messes du dimanche. L'une d'elles touche l'orgue pour rehausser les cérémonies religieuses.

Le 2 mai 1959, les Sœurs voient leur vieille école disparaître. Ses murs jaunis, ses vieux bancs rappellent les souvenirs qui resteront à jamais gravés dans leurs cœurs. Sœur Thérèse-du-Rosaire reçoit le Diplôme d'Honneur du Surintendant de l'Instruction publique.

Le 10 septembre 1962, c'est la bénédiction de l'emplacement de l'école centrale (8 classes) en présence de M. le curé Bergeron, M. B. Pinard, ministre de la voirie et député provincial, M. le Maire, Messieurs les commissaires..

Quatrième école

1963 – École centrale : École St-Jean. L'École réunit sous un même toit tous les élèves de la paroisse. C'est une religieuse qui en assume la direction. L'équipe des professeurs est formée, en grande majorité, de laïcs (laïques). Il y a remaniement des tâches. Cette décision touche la direction de l'école.

En plus, les communautés religieuses subissent les effets d'une baisse de vocations religieuses. Les religieuses enseignantes se regroupent et offrent leurs services dans les centres plus populeux.

Le 23 juin 1971, les Sœurs quittent Wickham de façon définitive.



Quatrième école. À remarquer l'agrandissement à droite.

Hommage à ces pionnières (1915-1971).

En ce 125^e anniversaire de notre paroisse, nous ne pouvons passer sous silence ces cinquante-six belles années où les Religieuses de l'Assomption ont su donner le meilleur d'elles-mêmes dans cette tâche si difficile de transmettre avec le savoir, des valeurs chrétiennes et religieuses à notre jeunesse.

C'est un idéal que, sûrement, elles s'étaient fixé en acceptant. Il y a soixante-quinze ans, la direction de l'enseignement dans notre école du village de Wickham. Et elles ont su relever ce défi qui était de savoir concilier l'idéal d'une vie entièrement consacrée au Seigneur avec l'exigeante mission d'éducatrice de notre jeune population.

Cette élite qui a été, qui est et qui sera encore demain, c'est à ces vaillantes éducatrices qu'elle doit en grande partie ce bagage de connaissances et de valeurs chrétiennes dont elle est fière.

Pour ce passé riche de zèle, de dévouement, pour tous ces services rendus, sans compter, à notre église, à notre société, à nos familles, pour cette immense tâche qu'il nous est impossible d'évaluer à son juste prix, nous voulons exprimer à celles-là qui ne sont plus et à celles qui vivent encore toute notre reconnaissance et nous les assurons de notre bon souvenir.

Liste des Sœurs de l'Assomption qui ont vécu à Wickham de 1915 à 1971.

S. St-Élonore	1915 à 1918
S. Ste-,Croix	1915-16
S. St-Conrad	1915-16
S. Aimée-de-l'Eucharistie	1915
S. St-Wenceslas	1915 à 1918
S. Ste-Apoline	1916-17
S. St-Fortunat	1916 à 1918
S. Joseph-Albert	1916 à 1918
S. St-Emmanuel	1917 à 1922
S. Aimée-du-Bon-Pasteur	1917-18 à 1919-20
S. St-Lucien	1918-19 (décédée au début de l'année scol. 27 oct./1918, inhumée à Wickham).
S. Marie-du-Perpétuel-Secours	1918 à 1920
S. Gabriel-de-Marie	1918 à 1921
S. Gabriel-de-l'Incarnation	1918-19

S. M.-Zéphirin	1918-19
S. St-Télesphore	1920 à 1923
S. St-Bruno	1920-21
S. L'Ange-Gardien	1921-22
S. St-Cléophas	1921 à 1923
S. St-Donatien	1922-23
S. St-Achille	1922 à 1924
S. St-Sév.rin	1923 à 1926
S. St-Valère	1923 à 1925
S. St-Jean-Eudes	1923-24
S. Marie-de-l'Enfant-Jésus	1924-25
S. Madeleine-de-Tazzi	1924-25
S. Ste-Yolande	1925-26
S. Ste-Éméria	1925 à 1929
S. St-Grégoire-de-Nysse	1925-26
S. Marie-Delphine	1925-26
S. Marie-Virginie	1925-26
S. Marie-de-la Providence	1927 à 1934 et 1937 à 1939
S. Marie-de-l'Enfant-Jésus	1926 à 1928
S. Marie-Reine	1926-27
S. Marie-Adéline	1927-28
S. Marie-de-la-Providence	1927-28
S. Raymond-de-Marie	1927 à 1932
S. Charles-Henri	1928-29
S. St-Théotime	1929 à 1933
S. Claire-de-la-Croix	1929 à 1932
S. Trottier	1930-31
S. Thérèse-des-Missions	1932-33
S. Jean-Charles	1932 à 1934
S. Solange-de-Jésus	1932-33
S. Rose-de-Ste-Marie	1932-33
S. Imelda-du-Saint-Sacrement	1933-34
S. Hélène-du-Sacré-Cœur	1933-34
S. St-Luc-d'Antioche	1933-34
S. St-Jean-des-Lys	1933 à 1935
S. Ste-Valérie	1933-34
S. Bédard	1933-34
S. Ste-Paule	1934 à 1937
S. Ste-Viateur	1934 à 1943
S. Jean-du-Crucifix	1934-35
S. Hermann-Joseph	1935-36
S. Thérèse-de-la-Providence	1935-36
S. St-Albéric	1936 à 1938
S. Ste-Rose	1937-38
S. Marie-de-la-Merci	1936 à 1940
S. Aimée-du-Sauveur	1937
S. Marthe-de-Jésus	1937-38
S. Claire-du-Sauveur	1938 à 1947
S. Andrée-du-Cénacle	1938 à 1940
S. St-Flavien	1940 à 1942
S. Charles-de-Marie	1940-41

S. Ste-Gratia	1940-41
S. Ste-Providence	1940 à 1942
S. St-Calixte	(en convalescence 4-19 fév. 1942-43)
S. St-Armel	14 sept.-3 nov. 1942-43
S. St-Mathjias	1942-43
S. Claire-de-la-Croix	1942-43
S. Monique-de-Jésus	1942-43
S. St-Romulus	1942-43
S. Proulx	1942-43
S. Claire-Thérèse	1943 à 1946
S. Ste-Benoite	1943-44
S. St-Albert	1943-44
S. St-Cécilien	1943-44
S. St-Isaï	1943-44
S. Marie-Réparatrice	1944-45
S. Joseph-de-la-Sainte-Enfance	1944-45
S. Ste-Fabiola	1945-56
S. Pauline-de-Jésus	1945 à 1948
S. Ste-Anne	1946-47
S. Ste-Hélienne	1946 à 1952
S. Ste-Albertine	1946 à 1948
S. St-Lucien-d'Italie	1946-47
S. Joseph-André	1947-48
S. Ste-Élodia	1947-48
S. Jacques-Apôtre	1947 à 1949
S. Ste-Fernande-de-Jésus	1948 à 1950
S. Monique-de-l'Espérance	1948-49
S. Lucie-de-l'Immaculée	1949 à 1952
S. St-Côme	1949 à 1953
S. Lucie-de-Jésus	1950 à 1956
S. Marie-Christine	1951 à 1962
S. Fernande-Cécile	1952-53
S. Louis-de-Blois	1953 à 1955
S. Marie Napoléon	1953-54
S. St-Aristide	1953-54
S. Clément-Marie	1953 à 1956
S. Françoise-de-Rome	1953 à 1955
S. St-Sévère	1955 à 1958
S. Thérèse-de-la-Passion	1954 à 1961
S. Aldégonde	1956-57
S. Bernard-de-Jésus	1956 à 1958
S. Ste-Maria Goretti	1956 à 1958
S. Aimée-de-l'Enfant-Jésus	1957-58
S. Ste-Élienne	1958 à 1961
S. Joseph-Alphonse	1958 à 1963
S. Reine Thérèse	1958-59
S. St-Léonard	1959-60
S. Estelle-de-Marie	1960 à 1963
S. Thérèse-du-Rosaire	1960 à 1964
S. Ste-Léonie	1961-62 et 1965-66
S. Ste-Joanna	1963-64

S. Marie-Reine-des-Anges	1963 à 1965
S. Agnès-Martyre	1964-65
S. St-Yves	1964-65
S. Ste-Grégoire	1964 à 1967
S. St-Donatien	1964-65
S. Pauline-des-Anges	1965 à 1967
S. Marie Ambroise	1965-66
S. Monique-de-l'Espérance	1965-66
S. St-Théogène	1966-67
S. Marie-Ambroise	1966-67
S. Cécile-du-Crucifix	1966-67
S. Aline-du-Sauveur	1966-67
S. Pauline Boucher	1967 à 1971
S. Marie Simard	1967 à 1969
S. Alice Rheault	1967 à 1971
S. Cécile Labonté	1967-68
S. Denise Vigneault	1967 à 1970
S. Marie-Anne Hébert	1968-69
S. Alice Langlois	1968 à 1971
S. Alma Monfette	1969-70
S. Fleurette Désilets	1969-70
S. Cécile Cantin	1970-71
S. Agathe Martel	1970-71

L' INSPECTEUR D' ÉCOLE

Il était nommé par le Département de l'Institution publique. Son rôle était de visiter les écoles rurales et urbaines. Il devait faire chaque année au moins deux visites dans chaque école où c'était l'occasion, pour les titulaires, de fournir un rapport assez détaillé à l'inspecteur concernant les points suivants`

- la maison d'école,
- le logement pour l'institutrice,
- les salles de classe,
- la ventilation,
- les lieux d'aisance.
- l'emplacement de l'école,
- la qualité de l'eau,
- le mobilier et fournitures,
- les élèves,
- les revues,
- le brevet d'enseignement.

À sa deuxième visite, l'inspecteur vérifiait;

- si les élèves faisaient du progrès,
- s'ils étaient assidus à leurs cours,
- si les règles de l'hygiène et de propreté étaient respectées,
- s'il manquait du mobilier, des fournitures, des livres de classe

- si l'école était dans un état salubre,
- si le programme était suivi par l'institutrice,
- s'il y avait préparation de classe et tableau de l'emploi du temps,
- si l'institutrice remplissait ses devoirs et obligations face à la commission scolaire qui l'avait embauchée spécialement pour enseigner, exercer une surveillance sur les élèves, veiller à la tenue en bon ordre des classes et remplir tous les devoirs d'une bonne institutrice en étant fidèle aux règlements du Comité Catholique.

Voici un tableau du temps à être consacré par semaine à chaque matière et pour chacun des cours à l'école élémentaire,

Matières essentielles	Cours préparatoire <i>(les chiffres sont des heures)</i>	Cours inférieur <i>1^{ère} et 2^e A</i>	Cours moyen <i>3^e et 4^e A</i>	Cours sup. <i>5^e et 6^e A^r</i>
Inst. religieuse	2 :00	2 :10	1 :40	1 :40
Langue maternelle	2 :20	2 :40	3 :40	3 :40
Arithmétique	1 :30	2 :00	3 :00	3 :00
Matières accessoires				
Géographie	-----	0 :15	1 :00	1 :00
Langue anglaise	-----	-----	1 :15	1 :15
Dessin	-----	0 :30	0 :30	0 :30
Agriculture	-----	0 :30	0 :30	0 :30
Hygiène	-----	0 :30	0 :30	0 :30
Politesse	-----	0 :30	0 :30	0 :30

Pour respecter ces exigences, l'institutrice se devait de faire absolument une sérieuse préparation de ses classes et un tableau d'emploi du temps, si elle voulait être scrupuleusement fidèle à son programme et être équitable dans son enseignement auprès de chacun de ses élèves.

«Bien composé et sagement conduit, l'emploi du temps assure l'application intelligente du programme, le maintien de la discipline, le travail simultané des divisions et la valeur de l'enseignement.»

Buisson

L'inspecteur d'école était aussi l'homme tout désigné pour faire des recommandations comme celles-ci trouvées dans nos registres.

1-- aux commissaires d'école :

- Quant à l'institutrice;
 - qu'elle soit brevetée
 - qu'elle ait un salaire décent
- que soient organisés des jardins d'école pour mettre en pratique le cours en agriculture

- c) qu'ils voient à l'établissement de bibliothèques pour toutes les écoles.
- d) qu'ils fassent des démarches pour que leurs jeunes obtiennent un Certificat d'études
- e) qu'ils acceptent la généralisation de la taxe 2% pour une plus juste répartition
- f) que les commissions scolaires s'unissent en une seule pour une meilleure organisation générale et plus satisfaisante d'un cours secondaire pour notre jeunesse autant masculine que féminine.

2-- **au gouvernement :**

- a) pour obtenir le titre d'École modèle pour l'école du village en 1918
- b) pour obtenir des primes aux institutrices les plus méritantes
- c) pour demander des octrois pour
 - déficit à combler
 - salaires à payer
 - constructions d'écoles nouvelles
 - mobilier, matériel et fournitures
 - rénovations, réparations parfois majeures

En un mot, en faisant connaître les exigences de ces gens remplis de bonne volonté, mais dépourvus d'argent, il était l'agent de transformation de nos écoles, de leur évolution vers le système d'école centrale que nous connaissons aujourd'hui.

Les inspecteurs qui se sont succédés jusqu'en 1961 sont :

Messieurs : J.N. Lévesque
A.H. Tremblay
Elzéar Parent
Louis Langlois
Léopold Poulin
Robert St-Laurent
Antoine Audet
Paul-Émile Gagnon

Après tant d'années vécues au service de l'éducation des gens de notre patelin, il serait malséant de ne pas se souvenir de ceux-là qui ont contribué à leur façon à l'édification de notre paroisse en veillant si consciencieusement à l'instruction et à l'éducation de sa jeunesse. Aussi nous les félicitons pour leur œuvre et leur disons du fond du cœur un gros merci.

LES DISTRICTS ---- ARRONDISSEMENTS

En 1868, les écoles sont regroupées en district. Il y en a deux. C'est le district no 1 pour les 7^e, 8^e, 9^e et 10^e rangs et le district no 2 pour les 11^e et 12 rangs.

En 1888, les premiers arrondissements sont abrogés, les nouveaux sont :

- Arrondissement no 1 (village)
- Arrondissement no 2 (12^e rang S.E.)
- Arrondissement no 3 (12^e rang N.O.)
- Arrondissement no 4 (11^e rang S.E.)
- Arrondissement no 5 (11^e rang N.O.)
- Arrondissement no 6 (9^e rang N.O.)
- Arrondissement no 7 (7^e rang S.E.)
- Arrondissement no 8 (7^e rang N.O.)

En 1890, l'arrondissement no 2 (12^e rang S.E.) est aboli. Il est annexé à l'arrondissement no 4 (11^e rang S.E.).

En 1894, les arrondissements no 2 et no 3 sont réunis, ils ne forment qu'un arrondissement.

En 1895, les arrondissements sont à nouveau changés,

- Arrondissement no 1 (village)
- Arrondissement no 2 (12^e rang)
- Arrondissement no 3 (11^e rang N.O.)
- Arrondissement no 4 (11^e rang S.E.)
- Arrondissement no 5 (8^e et 9^e rangs N.O.)
- Arrondissement no 6 (8^e et 9^e rangs S.E.)
- Arrondissement no 7 (7^e rang N.O.)
- Arrondissement no 8 (7^e rang S.E.)

En 1895, l'arrondissement no 4 du 11^e rang S.E. est relié à l'arrondissement no 2 du 12^e rang en attendant qu'il soit possible de trouver une institutrice pour cette école.

En 1897, par résolution, on établit un seul arrondissement pour le 11^e rang S.E. et le 12^e rang; c'est l'arrondissement no 2.

En 1897, on demande un nouvel arrondissement pour le 10^e rang S.E., ce sera l'arrondissement no 9 pour les gens demeurant sur les 9^e et 10^e rang de la savane jusqu'à la ligne entre Wickham et Durham.

En 1898, une requête demandant l'arrondissement no 10 est acceptée. Cette école desservira la population entre la route d'Acton et la route de la savane.

Le 10 avril 1905, une requête est adressée au surintendant pour détacher de la municipalité scolaire de Wickham ouest les immeubles des cadastres no. 518 et

suivants jusqu'à 548 inclus du cadastre officiel de Grantham pour les annexer à la municipalité de Saint-Germain de Grantham.

Le 7 avril 1908, rapport d'un arrêté de conseil acquiesçant à cette demande.

- le 7^e rang est divisé en deux arrondissements : 7^e N.O. et 7^e S.E..

1. de la ligne de l'Avenir jusqu'à la route d'Acton depuis et y compris le lot no 4 jusqu'à et y compris le $\frac{1}{4}$ du lot no. 18.
2. à partir de la route d'Acton jusqu'à la ligne de St-Germain depuis et y compris les $\frac{3}{4}$ du lot 18 jusqu'à et y compris le lot no. 28.

En 1913, l'arrondissement no. 1 est agrandi par les lots 424 sur le 8^e rang et par une partie du lot 470 sur le 9^e rang pour faciliter la fréquentation scolaire à l'école du village.

En 1916, le côté nord du 7^e rang forme l'arrondissement no. 8.

En 1923, on fixe les limites de l'arrondissement du village (art. 2609). L'école du village est divisée d'avec celle de la campagne.

En 1924, une requête de mande d'annexer au village (arrondissement no. 1) les numéros suivants :

470-471-472
p. 467-427
p. 426 p. 425
p. 424-423 jusqu'à 419
478
488
490
498-499-500
548-549-550
673

- l'arrondissement no. 11 pour le 10^e rang S.E. en 1937, est réuni temporairement à l'arrondissement no. 5.

- l'arrondissement no 12 pour le 12^e rang S.E. est fermé en 1940.

En 1929, l'arrondissement no. 13 pour le 7^e rang S.E. entre les 10^e et 11^e rangs jusqu'à la ligne de division 390 de M. Hector Thérout et M. Paul Roy, ferme en 1935. On établit l'arrondissement no. 8 à partir du lot 363 et entre la ligne de division 362 jusqu'à (entre les lots 10 et 11).

En 1933, un changement dans l'arrondissement no. 10 et l'arrondissement no. 9 : le no. 533 est retranché de l'arrondissement no. 10 et il est annexé à l'arrondissement no. 9.

En 1935, fermeture de l'école de l'arrondissement no. 13. Cet arrondissement est annexé à l'arrondissement no. 8. Un seul arrondissement no. 8 : il comprend les

lots 362 à 390 de la ligne de division entre M. Albéric Lacharité et M. Charles Therrien, jusqu'à la ligne de division no. 391 (terrain de M. Paul Roy).

Le 7 décembre 1942, agrandissement de l'arrondissement no. 8 pst les lots no. 730 (de M. Azarie Plante au no. 747 de M. Drouin).

Le 4 février 1952, agrandissement de l'arrondissement no. 9 par les nos. 705-706 et partie 707-708. Requête de Lefebvre (Ste-Jeanne d'Arc) pour laisser annexer à Wickham les nos. 403 et 404 dans le 8^e rang.

Le 5 mai 1960, résolution pour annexer les terrains de l'arrondissement no. 12 à l'arrondissement no. 2. Ce sont les terrains de Edmour Mathieu (737-738-739) Ethel Metcalf (741-742-743), Georges Proulx (partie des mêmes terrains) , Hervé Poirier (744-745-746).

Le 11 juillet 1960, une résolution décide que les élèves de l'arrondissement no. 12 soient transportés à l'arrondissement no. 3 et que ceux de l'arrondissement no. 8 soient transportés à l'arrondissement no. 7.

En 1963, fin des arrondissements, c'est le début des quartiers.

**Liste des instituteurs et institutrices laïcs (laïques) par ordre alphabétique
qui ont enseigné à l'école du village de 1957 à 1989.**

Allie, Denise
Asselin, Estelle
Aubé, Yvan

Beauchemin, Clémence Mathieu
Beaudoin, Delvina
Beaudoin, Gertrude
Boudreau, Normand
Bernier, Richard
Boire, Jeannine Blanchard
Boucher, Francine
Bourgault, Yvon

Cardin, Jeannette
Cloutier, Chantal
Côté, Rollande
Courchesne, Monique Bonneau
Couture, Johanne

Deblois, Angèle Mathieu
Dubeau, Alain
Dufort, Danielle
Duranleau, Lise Favreau

Fréchette, Johanne

Gilbert, Andrée
Grandmont, Ghislaine
Guilbert, Marie-Josée

Huberdeau, Hermance Lemaire

Jutras, Johane Lamoureux

Labbé, Ghislain
Lacharité, Lucie
Laflamme, Berthe
Laliberté Michel
Lamothe, Chantal
Laplante, Louise
Lebrun, Diane
Leclair, Céline Grisé
Leclerc, Lise Casavant
Legault, Roseline
Lemaire, Céline
Lemaire, Pauline
Lemire, Lucie
Lupien, Lucie

Ménard Jacqueline
Ménard, Lise
Michel, Christiane

Nadeau, Richard

Painchaud, Brigitte
Parenteau, Marielle Lapré
Perron, Jacques
Phaneuf, Sylvain
Pinard, Francine
Prince, Gérald
Prince, Jacqueline Allard

Raymond, Micheline
Robitaille, Françoise
Roy, Céline
Ruest, Martine

Sullivan, Lucette Sylvain

Tessier, Ghislaine
Trottier, Alice Boire
Trottier, Aline Nadeau
Trudel, Andrée

Vadnais, Lucille Lavallée

L' INSTITUTEUR

C'est une femme toute simple, célibataire ou mariée. Elle est choisie principalement pour enseigner aux jeunes les rudiments de la lecture, du langage, de l'écriture et de l'arithmétique. Elle doit enseigner aussi à prier.

On la veut compétente, avec un diplôme du Bureau Central ou de l'École Normale. Souvent, les commissaires, qui ont cette charge de l'embaucher, vont, au préalable, rencontrer le curé de la paroisse, pour obtenir des références à son sujet. Il faut qu'elle soit «de bonne conduite».

Dans ce monde de l'éducation, la place est grande pour toute personne de sexe féminin, qualifiée pour cette profession. À ce moment du début de notre histoire, il est plutôt rare de voir un «monsieur» dont la carrière est entièrement vouée à l'enseignement.

Ses conditions de travail

Elle enseigne toutes les matières au programme et à plusieurs divisions, dans un même local (1^{ère} à 7^e année). Les commodités sont au strict minimum, les toilettes, le plus souvent, sont dehors, aux «quatre vents». Pas d'éclairage, pas d'eau, pas de chauffage, pas de papier de toilette, fin et parfumé.



Hangar et cabinets d'aisance.



Photo d'une « petite école » de rang.

Le mobilier et le matériel didactique sont souvent incomplets ou manquants (globe terrestre, tableaux, cartes, bibliothèque).

L'école, c'est une petite maison de bois, à pignons avec un petit perron, avec des fenêtres à carreaux. Elle est peinte en blanc et à l'air accueillant. Le solage est en pierre. Il faut la renchauser, l'hiver, pour garder le plus de chaleur possible.

En y entrant, c'est un portique pour remiser le linge des enfants, le lunch, la boîte à bois, puis c'est la classe et la cuisine qui sert de chambre à coucher pour l'institutrice. Installé près de la cloison, un gros poêle à deux ponts, sert, non seulement au chauffage, mais aussi à la cuisson. Les murs et le plancher sont peints de couleur grise, ils sont mal isolés.

Exigences de l'emploi

En plus des engagements signés par contrat, l'institutrice recevait des directives assez sévères quant à son habillement, à ses sorties, à ses loisirs.

Un fait cocasse

Le 6 juin 1881, on lit dans le livre des procès-verbaux «que dorénavant, stricte défense sera faite à toutes les institutrices de cette municipalité de recevoir la visite de personne de sexe masculin, et que cette règle devra faire partie de leurs engagements. Si, après avoir été averties, les dites institutrices n'observent pas cette règle, elles seront destituées».

On était sévère

C'était un de ses engagements que de faire le ménage régulier, que d'allumer le poêle. Quand ce n'est pas «à point», le commissaire a ordre de lui soustraire une certaine somme sur sa rétribution.

Mais elle savait revendiquer

Une institutrice, en 1901, désirait absolument la direction de son école. Les commissaires n'acquiescent pas à sa demande. La demoiselle porte sa cause chez un avocat. Le curé, informé de ce malentendu, est rencontré par les commissaires qui l'invitent à aller voir le père de cette fille, afin de régler la difficulté. L'affaire s'est-elle réglée «hors cours»? La commission scolaire a payé le compte, une lettre de l'avocat 18.50\$.

Registre de classe

L'institutrice, au début de l'année scolaire, dresse la liste des élèves de sa classe. Elle inscrit les présences et les absences, chaque jour, dans un cahier spécial appelé registre ou journal d'appel. C'est l'outil indispensable pour vérifier l'assiduité des enfants à leur cours et pour comprendre la raison d'une promotion qui tarde à venir.

En 1921-1922, les jours de classe sont de 193, et si l'école ferme pour une épidémie de grippe, comme ce fut le cas en 1918-1919, c'est inscrit.

Les notes y étant inscrites, cela constitue le registre permanent du bulletin mensuel.

En 1924-1925, c'est le début des cours préparatoires.

En 1943-1944, les notes sont données en détail au journal d'appel; et l'adresse des parents y est inscrite.

En 1965-1966, c'est de nouveau changé dans les registres de classe. Il y a cinq bulletins par année. Il n'y a plus de premier, ni de dernier de classe. L'élève est invité à se surpasser avec lui-même. Et, comme appréciation de ses notes, c'est une lettre A B C D E.

Salaire

En 1868, le salaire pour 208 jours de classe était d'environ quatre-vingts dollars. Salaire très mince, mais pour les gens de ce temps et leurs moyens de payer, ce devait être considéré comme «convenable».

Pas de jours de planification, seulement des jours de congé, données en raison des fêtes religieuses. L'inspecteur d'école et le curé avaient ce privilège d'accorder un congé de temps à autres. Il y avait aussi ce temps où les élèves, pour se préparer à leur communion solennelle, «marchaient» au catéchisme, durant quatre ou cinq semaines.

Jusqu'en 1898, le salaire est demeuré pratiquement le même (100\$-110\$-120\$ par année). En 1918, les institutrices revendiquent le droit d'être payées chaque mois.

En 1924, le salaire est augmenté à 250\$. À cause de la crise économique, en 1933, il est réduit à 225\$. En 1948, il est augmenté à 700\$ par année. En 1955, les salaires sont de 900\$ à 1,000\$ pour un(e) débutant(e).

Avec l'Association des instituteurs et institutrices et la venue des syndicats, ce travail fut mieux reconnu.

Pour encourager les instituteurs et institutrices dans cette tâche souvent très difficile et ingrate, l'inspecteur décernait un diplôme d'honneur ou une prime ou une décoration.

Aujourd'hui, même si les temps ont changé, on peut dire que nos professeurs ont encore beaucoup de mérite à se dévouer pour cette noble cause : l'instruction, l'éducation et la formation de notre jeunesse. Pour cette persévérance à vouloir, de plus en plus donner un enseignement de qualité, nous leur disons notre admiration et un merci bien sincère.

LES ÉCOLES DE RANG ET LES INSTITUTRICES.

École no. 2 (12^e rang N.O.) Depuis 1938 jusqu'à sa fermeture en 1963.

Claire Desmarais	1937-38
Yvette Hébert	1938-39-40
Fernande Hébert	1940-41
Marguerite Aubin	1941-42
Agathe Chagnon	1942-43
Madeleine Joyal	1943-44
Béatrice Ménard	1944-45
Élise Proulx	1945-56
M.-Claire Boyce	1945-46
Berthe Alice Robinson	1946-47-48
Lauréanne Bouvier	1948-49
Madeleine Paulhus	1949-50-51
Bertrande Senneville	1951-52
Denise Paulhus	1952-53
Madeleine Rousseau	1953-54-55
Aline Nadeau	1954-55
Juliette Lemire	1954-55
Rachel Nadeau	1955-56-57-58-59-60

(elle était institutrice à cette même école avant 1937)

Yvette Lavallée	1956-57
Huguette Nadeau	1960-61
Marielle Nadeau	1961-62

Une première école aurait été bâtie en 1890 par Onésime Morais. Le site s'est révélé insalubre.

Elle fut remplacée par une nouvelle école bâtie en 1915 par Onésime Morais sur un autre terrain, celui de M. Eugène Boisjoli, fils (cadastre 757).

En 1963, cette école est vendue à Raoul Côté et le terrain est remis à M. Philippe Boisjoli.

En 1980, la commission scolaire vend à Simon Trottier la partie du lot 757.

École no. 3 (11^e rang N.O.). Depuis 1938 jusqu'à sa fermeture en 1963.

Antonia Caya	1937-38 et 1940-41
Marguerite Aubin	1938-39-40
Florence Léveillé	1940-41
Simonne Lafond	1941-42-43
Bernadette Simoneau	1943-44-45-46-47
Jeanne Kaplante	1944-45
Rose-Hélène Rajotte	1947-48
Jeannine Deblois	1948-49-50-51
Mme Émile Cardin	1951-52
Jeanne Marie Caron	1952-53-54-55
Mme François Pépin	1955-56-57-58-59-60
Lucille Lavallée	1960-61-62-63

En 1893, une école est bâtie par Onésime Morais.

En 1913, on en construit une nouvelle sur le terrain (cadastre 651). C'est J.F. Tétreault qui l'a bâtie.

Cette école est vendue à Rolland Pétrin en 1963 et est déménagée.



Photo de l'école no. 3, entre 1948 et 1951. Peut-être vous reconnaissez-vous?

École no. 4 (11^e rang S.E.) Depuis 1938 jusqu'à sa fermeture en 1963.

Iréna Dumaine	1937-38
(avant cette date, elle était à cette école)	
Angéline Laplante	1938-39-40-41-42
Madeleine Moulin	1942-43
Lucille Deblois	1943-44-45-46-47
Fernande Lemaire	1949-50
Juliette Chassé	1950-51
Rita Leblanc	1951-52-53
Clotilde Ménard	1953-54
Marie-Ange Trottier	1954-55
Madeleine Jutras	1955-56
Madeleine Poirier	1955-56-57
Mme Arthur Bastien	1956-57-58-59
Mme Marie-Perle Desmarais	1956-57
Mme Joseph Blanchet	1957-58
Maria Sarrazin	1958-59
Lise Leclerc	1959-60-61-62-63
Huguette Nadeau	1959-60
Rita Yergeau	1959-60

Une première école est bâtie vers l'an 1889, date incertaine, par Joseph Lafrance.

En 1910, une école à construire est adjugée à M. Émilien Lupien qui l'a bâtie sur le lot 684. Cette école brûle en 1948.

En 1949, elle est reconstruite sur le terrain (cadastre 730) par Walter Lacharité.

En 1963, cette école est vendue à Jean-Guy Boisjoli. Et le terrain appartient à la commission scolaire.

En 1975, le terrain portant le no. de cadastre 684 est vendu à Maurice Blanchard.



Groupe d'élèves à l'école no 4 (1942-1943)



École no 4. Groupe d'élèves garçons (1953) : Yvon Morin, Hervé Hébert, Fernand St-Onge, Laurier Morin, Robert De Lamirande, Michel St-Onge, Gilles Beauoyer, Yvon Deblois et Arthur Hébert.



École no 4. Groupe d'élèves (filles) (1953) : Monique Hébert, Denise Deblois, Gisèle et Alice Caya, Rollande St-Onge, Gisèle et Huguette Beauoyer, Thérèse et Céline Bastien, Huguette Caya et Denise Morin.

École no. 5. Depuis 1938 jusqu'à sa fermeture.

Bertha Paul	1937-38 jusqu'à 1956-57
Mme Rosaire Robitaille	1956-57-58
Alice Boire	1958-59 et 1962-63
Bertha Charron	1959-60
Germaine Sarrazin	1960-61-62

En 1912, école bâtie par E. Langevin sur l'emplacement entre M. Deblois et M. Rajotte.

En 1963, la commission scolaire vend l'école à M. Jos Cournoyer.

En 1974, le terrain (lot 578 et partie 457) est remis à M. Rosaire Cournoyer.



École no 5. Groupe d'élèves (1958-59) : Madeleine Cournoyer, Robert Parent, Fernande Parent, Céline Deblois, Diane Rajotte, Aline Rajotte, Jeannine Valois, Claude Doyon, Pierre Gatineau, Gérard Parent, Roger Valois, Monique Cournoyer, Madeleine Doyon, Claudette Lecours, Danielle Verville, Rolande Rajotte, Monique Lecours, Solange Deblois, Jean-Claude Lecours, Lise Rajotte, Monique Gatineau, Louise Rajotte et Yolande Valois.

École no. 6 (9^e rang S.E.). Depuis 1938 jusqu'à sa fermeture en 1963

Marcelle Poudrier	1937-38
Marie-Claire Desmarais	1938-39-40
Gertrude Dumaine	1940-41
Yvette Mathieu	1941-42-43
Françoise Gatineau	1943-44-45-46
Florence St-Louis	1943-44
Jeanne d'Arc Paul	1946-47
Hermance Rajotte	1947-48-49-50
Juliette Chassé	1949-50
Florina Théroux	1950-51-52
Madeleine Gauthier	1952-53
Jeannine Ouellette	1953-54
Angéline Trottier	1954-55 jusqu'à 1959-60

Alice Boire 1960-61
Jacqueline Ménard 1961-62-63

En 1883, une école est bâtie par M. McGinley.

En 1895, une école est adjugée à J. Téléphore Tétreault.

En 1912, le terrain de M. E. Courchesne sert d'emplacement à l'école qui est bâtie en 1915.

En 1963, cette école est vendue à M. Antoine Parenteau pour être déménagée.



École no 6. Photo d'un groupe d'élèves prise en 1961.

École no. 7 (7^e rang N.O.). Depuis 1938 jusqu'à sa fermeture en 1963.

Marie-Perle Desmarais	1937-38-39
Cécile Sylvestre	1939-40
Béatrice Sylvestre	1939-40-41-42-43
Yvonne Ménard	1943-44-45-46
Hermande Rajotte	1946-47
Gaétane Lafond	1947-48-49
Rosette Beausoleil	1949-50
Angèle Mathieu	1949-50
Aline Girard	1950-51-52
Denise Ouellette	1952-53
Anita Dufresne	1953-54
Claire Ouellette	1954-55
Mme Bertrand Mathieu	1955-56-57
Hermande Lemaire Huberdeau	1956-57
Mme Lévis Houle	1957-58-59-60
Céline Boisvert	1960-61
Mme Napoléon Courchesne	1961-62-63

En 1890, une école est bâtie par Onésime Morais.

En 1905, une école est construite sur la ½ N.O. du cadastre 352 sur un terrain acquis gratuitement de M. Frédéric Houle (bâtie par J. H. Sylvestre).

En 1963, cette école, cadastre 354, est vendue à M. Jérôme Houle qui l'a déménagée.



*École no 7. Un groupe d'élèves. Y reconnaissez-vous quelqu'un?
Des Sarrazin, Lacharité, Bluteau, Labbé?*

École no. 8 (7^e rang S.E.) Depuis 1938 jusqu'à sa fermeture en 1963.

Marguerite Aubin	1937-38
Béatrice Aubin	1938-39-40
Yvette Mathieu	1940-41
Irène Belhumeur	1941-42
Thérèse Ménard	1942-43-44-45-46
Mme Émile Desmarais	1948-49-50
Fernande Lemaire	1950-51-52
Claire Ouellette	1952-53
Suzanne Paul	1953-54
Mme Rosaire Robitaille	1954-55-56
Rollande Blanchette	1956-57
Yvette Ricard	1957-58
Jacqueline Houle	1958-59
Rollande Côté	1959-60

Fermée le 5 mai 1960 et ouverte en 1962 pour une classe de garçons de 8^e et 9^e.

Germaine Sarrazin	1962-63
Jacqueline Prince	1962-63
Rolland Gauthier	1962-63

En 1916, une école est bâtie sur le terrain de M. Théo Millette entre sa maison et la ligne de M. Jos. Massé.

En 1929, elle est déménagée du lot 365 au lot 369 entre la demeure de M. Bernard Rajotte et celle de M. Théo Millette (par M. Jos Trahan ---- chemin barré durant trois jours).

En 1948, une école est bâtie sur le terrain de M. T. Gagné dans la ligne de division no. 367 par M. Walter Lacharité.

En 1963, l'école est vendue à M. Stanislas Girard qui l'a déménagée.



École no 8. Groupe d'élèves (1958).



École du 7^e rang (côté Ste-Jeanne-d'Arc). Cette école est maintenant la résidence de M. Girouard. Sur la photo prise en 1958, vous pouvez chercher Alice, Lucie et Louise, Jeanne Gagné, Micheline Hamel, Réjeanne, Lise, Jean-Guy, Jean-Roch et Diane Ménard.

École no. 9 (10^e rang centre) Depuis 1938 jusqu'en 1954.

Laurette Noël	1937-38
Marie-Paule Desmarais	1938-39
Antonia Caya	1939-40
Marie-Claire Desmarais	1940-55
Yolande Parenteau	1943-44
Marie-Claire Caya Boyce	1946-47
Mme Conrad Girardot	1947-48-49-50 et 1950-51-52-53
Mme Philias Leclerc Falardeau	1953-54

C'est une école à Lefebvre.

Madame Poirier 1955-56

Marie-Perle Desmarais	1956-57
Mlle Sarrazin	1957-58

École no. 10 (10^e rang S.E.) Depuis 1938 jusqu'à sa fermeture en 1963.

Alice Ménard	1937-38-39
Marie-Perle Desmarais	1939-40
Marguerite Aubin	1940-41
Claire Doucet	1941-42-43
Cécile Beauregard	1943-44-45
Laurette Hébert	1945-46-47-48-49
Laurenda Chassé	1949-50-51
Jeannine Morais	1951-52-53
Gracia Lupien	1953-54-55
Marie-Ange Trottier	1955-56-57
Mme Joseph Blanchette	1956-57
Jeannette Cardin	1957-58
Mme Laurier Parenteau	1958-59-60
Angèle Ménard	1960-61-62-63

Dès 1890, il y a une école.

En 1908, une école est bâtie sur le terrain de M. Daviau dans sa ligne et celle de M. Anthime Despars par M. J.G. Tétreault.

En 1963, elle est vendue à M. Onil Parenteau pour être déménagée.



*École no 10. Groupe d'élèves.
Vous reconnaissez-vous?*



*École no 10. Groupe d'élèves (mai 1947) :
Réal Leclair, Olivette Manseau, Cécile Desrosiers,
J.-Mance Béchard, Oliva Manseau, Maurice
Desrosier, Eugène Leclair, J.-Guy Leclair, J.d'Arc
Béchard, Gabriel Leclair, Julien Robitaille,
Laurette Hébert et Jeanne d'A. Yergeau.*

École no. 11. Depuis 1938 jusqu'à sa fermeture en 1952.

En 1936-37, les élèves de cette école vont à l'école no. 5 par Mariette Lemire.

Antoinette Blanchard	1944-45-46-47-48
Berthe Alice Robinson	1948-49-50-51
Germaine Rajotte	1951-52

En 1951-52, les élèves de ce rang fréquentent l'école du village, parce que l'école nécessite de trop grandes réparations.

En 1912, les résidences de Messieurs Denis Blanchard et Alfred Caya servent d'écoles.

En 1915, une école est bâtie sur le Terrain de M. Denis Blanchard près de la ligne de M. Donat Caya par M. A. Dubreuil.

Le 12 novembre 1959, l'autorisation est donnée pour vendre cette école. C'est M. Raymond Blanchard qui en reprend possession le 24 novembre 1959.

École no. 12 (12^e rang S.E.). Depuis 1938 jusqu'à sa fermeture le 5 mai 1961.

Mariette Lemire	1937-38-39
Yvette Hébert	1939-40
Yvette Mathieu	1939-40

Fermée jusqu'en 1954.

Aline Nadeau	1954-55-56 et 1957-58
Juliette Ménard	1956-57
Marie-Ange Trottier	1958-59
Mme Arthur Bastien	1959-60-61

En 1888, cette école est bâtie par Octave Morais.

En 1894, elle est transférée sur la propriété de F. Lafrance, bâtie par Onésime Morais.

En 1915, une école est bâtie sur le terrain de Thomas Hébert près de la ligne de H. Laplante par M. Ludger Mathieu.

Cette école est vendue à M. Ovila Denis et le terrain revient à M. Raoul Saint-Onge.



École no 6. Groupe d'élèves, entre 1948 et 1951.

LES COMMISSAIRES

Noms des commissaires (village et campagne), par ordre alphabétique, depuis 1868 jusqu'à l'intégration.

Aubin, Alphonse	1927-28-90 et 1936 à 1947
Allard Louis	1880
Beunoyer, Moise	1947-1950
Benoit, J.F.	1889-1892
Benoit, Joseph	1915-1918
Blanchard, Gérard	1956-1969
Blanchard, Henry	1936-1945
Blanchard, Hormidas	1930-1933 et 1940-1945
Blanchard, Jean-Paul	1951-1953
Blanchard, Raymond	1954-1959
Blanchard, Robert	1960-1962
Blanchette, Olivier	1915-1916
Boire, L. Philiias	1906-1909 et 1914-1919
Boisjoli, Eugène	1921-1924
Boisjoli, Philippe	1945-1951
Boisjoli, William	1929-1931
Brochu, Médéric	1922-1926
Caron, Israël	1884-1886 et 1897-1902
Caya, Donat	1912-1921
Charland, Dominique	1927-1930
Chassé, M. l'abbé J.A.	1916
Chevalier, Ludger	1922-1924
Chevrette, Barthélémi	1868
Chevrette, Charles	1880
Chicoine, Théophjile	1891-1892
Claire, Albert	1914-1917
Courchesne, Charles-Edouard	1953-1956-1960
Courchesne, Edouard	1924-1929
Courchesne, Hector	1930-1936
Cournoyer, Edouard	1888-1891
Cournoyer, Paul	1911-1914
Coutu, Joseph	1912-1915
Deblois, Alphonse	1937-1943
Deslandes, Robert	1933-1936
Desrosiers, Aimé	1916
Doyon, Victorin	1934-1937
Fortier, Émile	1946-1959
Gagné, Alphonse	1919-1922
Gagné, Laurent	1955-1958
Gatineau, Émile	1931-1945
Gatineau, Rolland	1954-1963

Gatineau, Victor	1901-1905
Gatineau, Victor	1942-1960
Gauthier, Gabriel	1962-1970-1977
Gélinas, William	1902-1906
Girard, François	1888-1891
Grondin, Exilia	1901
Groulx, Henri	1931-1937
Hamel, Arthur	1925-1927
Hébert, Adélard	1937-1951
Hébert, Louis	1925-1928
Hébert, Omer	1949-1952
Hétu, Mizaël	1870
Houle, Alfred	1931-1933
Houle, Emmanuel	1919-1988
Houle, Gérard	1959
Houle, Réal	1962-1968
Huberdeault, Cyrille	1947-1952
Huberdeau, Émile	1977-1982
Huberdeau, Laurent	1933-1936
Jacques, René	1957-1960
Jarry, François	1896-1899
Joyal, Antonio	1917
Lacharité, Albéric	1946-1955
Laflamme, Prudent	1881
Lafond, William	1918-1921
Lafrance, Félix	1891-1897
Lahaye, M. l'abbé Zéphirin	1904-1907
Landry, M. l'abbé J. Guillaume	1890-1893
Lanoie, Jos, Désiré	1868
Lauzier, Jean-Pierre	1985-1986
Leclair, Arthur	1951-1954
Lemaire, Ernest	1931-1933
Lemaire, Omer	1953-1960
Lemay, Napoléon	1892-1893
Lemire, Valmore	1912 et 1924-1928 et 1934-1937 et 1940-1946
Lemoine, Jos (fils de David)	1909-1911
Lemoyne, Elzéar	1907-1916
Léonard, Michel	1885-1888 et 1892-1895
Lepage, Arthur	1924-1929
Lupien, Armand	1957-1962
Lupien, Émilien	1934-1937
Lupien, Léopold	1959-1960
Lupien, Pierre (père)	1895-1901 et 1907-1913
Lupien, Pierre (fils)	1928-1929
Manseau, Nazaire	1897-1900
Martin, Lorenzo	1952-1959
Mathieu, Edmour	1924-1928 et 1944-1947

Mathieu, Oscar	1937-1946
Maurais, Octave	1868
Maurais, Onésime	1886-1890
Mc Ginley, James	1883-1886
Ménard, Noël	1882-1885 et 1893-1901
Ménard, Onésime	1935-1942-1954
Ménard, Roméo	1958-1970
Millette, Théodore	1934-1935
Montcalm, Napoléon	1907-1913
Nadeau, Louis	1927
Ouellette, Rosaire	1941-1944
Paquin, Rév. Arthur	1880-1890
Parenteau, Jean-Louis	1966-1969
Paul, Deus	1930-1931
Paul, Joseph	1880
Paul, Pierre	1893-1898
Pétrin, Louis	1928
Pétrin, Rolland	1970
Plante, Azarie	1924-1927 et 1936-1942
Plante, François-Xavier	1885-1888
Plante, Pierre	1900
Poudrier, Germaine	1986
Prud'homme, Adrien	1960-1962
Racicot, Olier	1922-1925
Rajotte, Bernard	1935-1937
Rajotte, Bernardin	1926-1929
Rajotte, Maurice	1905-1911
Rajotte, Pierre	1900-1902
Rivard, Louis	1913-1915
Robidoux, Ovide	1906-1909 et 1924-1925
Robitaille, Jacques	1901-1907
Rock, Stanislas	1880
Sarrazin, Donat	1925-1928
Sarrazin, Joseph	1958-1961
St-Michel, Amédée	1932-1935
St-Onge, Alfred	1892-1897
St-Onge, Arthur	1902-1906
St-Onge, Joseph	1928
St-Onge, Pierre-Hervé	1952-1958
St-Onge, René	1947-1958
St-Pierre, Louise Rainville	1982-1985
Tessier, Jos.	1921-1930
Théroux, Aimé	1909-1911 et 1929-1932
Théroux, Alfred	1937-1941
Therrien, Alphonse	1962-1970

Thivierge, Jos.	1943-1949
Timmons, Alexandre	1899-1902
Timmons, Patrick	1880-1883
Timmons, René	1962-1966
Timmons, Wellie	1931-1935
Toutant, Ovilla	1931-1939
Tormey, Thomas	1868
Trottier, Hervé	1942-1946
Trottier, Jos.	1954-1957
Valcourt, Joseph	1882-1885
Vanasse, Joseph	1885-1888
Vanasse, Thomas	1868
Yergeau, Alfred	1927-1933
Yergeau, Frédéric	1931

LES PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Liste des présidents de la Commission scolaire de West Wickham de 1868 à aujourd'hui 1989.

1868 --	J. Désuré Lanoie
1880 --	Rév. A. Paquin
1883 --	Noël Ménard
	Prudent Laflamme
	Jos. Valcourt
1885 --	James Mc Ginley
1885 --	Rév. A. Paquin
1888 --	Michaël Léonard
1890 --	Rév. A. Paquin
1890 --	Rév. J.-G. Landry
1893 --	Michaël Léonard
1895 --	Noël Ménard
1898 --	Pierre Lupien
1901 --	Jacques Robitaille
1904 --	Rév. Zéphirin Lahaye
1906 --	Jacques Robitaille
1907 --	Maurice Rajotte
1908 --	Maurice Rajotte
1911 --	Pierre Lupien
1912 --	Valmore Lemire
	Napoléon Montcalm
1913 --	Elzéar Lemoyne
1916 --	L.P. Boire
1921 --	A. Gagné
1922 --	Jos. Tessier
	E. Courchesne

LES SALAIRES

Les **salaires** aussi étaient différents.

En 1868, le secrétaire trésorier recevait, comme salaire, 5% sur les collections.

En 1898, la Commission scolaire payait 0.50\$ par mois pour allumer le poêle à l'école; 0.40\$ pour renchausser une école, 0.60\$ pour faire le ménage, 0.40\$ pour faire le lavage

En 1933-34, le menuisier recevait 0.05\$ à 0.20\$ l'heure.

En 1945-46, le salaire du journalier est porté à 0.40\$ l'heure, celui du menuisier à 0.75\$ l'heure, et celui du briqueteur à 1.00\$ l'heure.

À ce salaire, il est facile de comprendre que la «cent», même la «demi cent», avait de l'importance.

Exemple : En 1908-1909, un compte présenté pour une clôture à l'école du 10^e rang a coûté 18,011/2\$, et une clôture à l'école du 7^e rang a coûté 12.52 ½\$.

Un fait (les comptes examinés à la loupe par les commissaires.

En 1908, un certain monsieur présente un compte de dépenses, détaillé comme suit :

Six semaine à charroyer l'eau à 0,60\$	3.60\$
Creuser le puits	0,50\$
Vider deux fois le puits	0,50\$
Acheter un crochet	0,25\$
	<hr/>
	4,55\$

Après examen sérieux de ce compte, les commissaires décident de ne payer que 4,25\$.

Un fait : (c'était en 1884).

Il fut un temps où les contribuables avaient de la difficulté à faire le paiement de leurs taxes scolaires à la municipalité. Il n'était pas rare de devoir attendre deux, trois et même quatre ans pour l'acquiescement de ces redevances. Des avis étaient envoyés comme la loi l'exige, tout comme aujourd'hui d'ailleurs. Et si le compte n'était pas acquitté dans les délais accordés, la Commission scolaire poursuivait ces «*contribuables arriérés*» (pour leurs taxes, bien sûr!) (relevé d'un procès verbal écrit en 1884).

LE BUDGET

Voyez la différence entre **autrefois** et **aujourd'hui**.

En 1889-1890, il en coûtait environ 80\$ pour le chauffage de sept écoles et les institutrices recevaient de 60\$ à 80\$ pour leur salaire annuel.

En 1932, le budget se chiffrait au total de 1 075\$.

En 1935, le budget se chiffrait au total de 1 100\$.

En 1939, le budget (chauffage) était de 218,50\$ pour neuf écoles, une institutrice coûtait 300\$ par année.

En 1987-1988, l'année financière a coûté pour l'école St-Jean :

1- Immobilisation de l'école pour divers achats en mobilier et ameublement. 925\$	1
2- Immobilisation de l'école pour améliorations et transformations de l'école 310\$	7
3- Dépenses pour la gestion de l'école 510\$	46
4- Dépenses relatives à l'entretien de l'école 827\$	65
5- Salaires du personnel enseignant de l'école : 18 professeurs, incluant les spécialistes (ortho, musique, anglais) 689 256\$	
6- Salaires . autre personnel : (direction, psychologue, psycho éducateur orthophoniste, morale, accompagnateur, secrétaire, concierge, surveillants)	116 574\$
	<hr/>
Total	927 402\$

En 1924, Il y a une Commission scolaire distincte, celle du Village de Wickham.

1924 - O. Racicot
1924 - Valmore Lemire
1925 - A. Plante
1926 - Edouard Courchesne
1927 - D. Sarrazin
1928 - Alfred Yergeau
1929 - Jos Tessier
1930 - A. Thérout
1931 - A. Yergeau

1931 - Hormidas Blanchard
1933 - Ernest Lemaire
1933 - Ovila Toutant
1934 - Henri Groulx
1935 - Hubert Deslandes
1936 - Onésime Ménard
1936 - Emilien Lupien
1937 - Valmore Lemire
1938 - Azarie Plante
Onésime Ménard
1939 - Henry Blanchard
1940 - Oscar Mathieu
Azarie Plante
1940 - Alphonse Aubin
1942 - Onésime Ménard
1942 - Rosaire Ouellette
1943 - Oscar Mathieu
1944 - Henry Blanchard
1944 - Victor Gatineau
1945 - Oscar Mathieu
1946 - Hervé Trottier
1954 - Hervé Trottier
Albéric Lacharité
1955 - P. – Hervé St-Onge
1957 - Rolland Gatineau
1958 - Omer Lemaire
1960 - Adrien Prud'homme

En 1962, on revient à une Commission scolaire (avec la centralisation des écoles).

1962 - Roméo Ménard
1972 - Gabriel Gauthier
1973 - Maurice Coutu
1982 - Roger Gingras
1983 - Yvette Bouchard
1986 - Denise Picotin
1988 - M. Nagui Habashi

LES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERES

Liste des secrétaires trésoriers de la municipalité scolaire du village et de la campagne,

De 1868 à 1989.

Bachand, Joseph
Beaudoin, Gaston
Beaulieu, Charles-Philippe
Bernard, Serge
Boisvert, Alphonse

Bourbonnière, I.-H.
Brien, Louis-Adélar
Cormier, Félix
Courchesne, Germain
Crevier, Léopold
Daigneault, L. de G.
Deblois, Joseph
Du Comtois, L.-G.
Gatineau, Jos
Gatineau, Rolland
Girard, Napoléon
Huberdeault, Cyrille
Lachapelle, J. Ernest
Lemoyne, J.- Arthur
Lemoyne, Lucien
Léonard, Michaël
Nadeau, Eugène
Roberge, Victor
Robins, F.H.
Roy, (dit Desjardins), Jos
Vanasse, A. J.

DATES IMPORTANTES (école)

Le 6 juillet 1868. première réunion des commissaires. Le procès verbal est rédigé en anglais.

La réunion a lieu «at Léonard's Hill». Les commissaires sont Octave Maurais, Thomas Tormey, Joseph Désiré Lanoie, Berthélémi Chevrette et Thomas Vanasse.

En 1868 à 1884, les réunions des commissaires ont lieu dans les maisons privées ou à l'école. Paraît-il que cette maison a servi d'école.



Une vieille maison (celle de M. Hyacinthe Lepage).

En 1886, Mlle Alice Braun, fut, dit-on, la 1^{ère} institutrice à ouvrir une école au village.

En 1895, c'est l'abolition de la Corporation des Syndics.

En 1913, M. le Curé demande un octroi de \$2,500 pour construire l'école du village et la meubler. Les religieuses de l'Assomption sont demandées à la direction de cette école.



S. St-Viateur et S. St-Flavien (1940).

En 1924, une lettre au Surintendant de l'Instruction publique au sujet d'une requête des contribuables de Wickham ouest qui demande : 1) de détacher le territoire, compris dans les limites de la municipalité de Wickham ouest, tel qu'érigé par proclamation publique dans la Gazette officielle de Québec no. 3, vol. 54, p. 2657 : 2) d'ériger ce territoire en municipalité distincte sous le nom de «Village de Wickham ouest ».

Les gens ne s'étant pas objectés, c'est accordé. Il y aura dans Wickham deux commissions scolaires : la commission scolaire du village de Wickham ouest et celle de Wickham ouest.

En 1932, le costume est obligatoire pour toutes les institutrices comme la couture a été établie par la Ligue Catholique Féminine de Québec. Et demande est formulée que cette mention soit faite lors de l'engagement des institutrices.

En 1934, les institutrices ne sont plus tenues de faire le lavage de leurs classes et d'allumer le poêle.

En 1944, l'association catholique des institutrices rurales (district 44) présente, par l'entremise de Mlle Angéline Gaudreau pré. et de Mlle Yvonne Poisson, sec. un projet de convention collective entre les institutrices de la commission scolaire pour fixer le salaire des institutrices. Prix minimum \$600; augmentation de \$50 chaque année d'enseignement jusqu'à un maximum de \$1 000. La commission scolaire refuse de signer cette convention , alléguant la pauvreté des gens et la diminution du nombre d'élève.

En 1944, les commissaires s'opposent formellement à un projet de loi du gouvernement visant à faire disparaître les commissions scolaires rurales ou de les centraliser pour les remplacer par des commissions scolaires de comté.

En 1945, Messieurs Hormidas Blanchard, Arthur Ménard et Bernardin Rajotte font une évaluation globale des 12 écoles de la campagne, (\$21,955).

En 1946, M. l'abbé Géo.-Henri Laforest soumet un projet préconisé par S.L. Mgr. Lafortune pour grouper les commissions scolaires du diocèse afin d'en former une association provinciale.

En 1947, c'est l'installation de l'électricité dans toutes les écoles. Une subvention est accordée.

En 1947, c'est l'application de la méthode phonique pour un merveilleux départ en lecture.

Le 4 décembre 1950, on adhère à l'Association des commissions scolaires du diocèse de Nicolet.

En 1951, c'est l'instauration de bibliothèques dans toutes les écoles.

En 1954, la commission scolaire de Ste-Jeanne d'Arc se forme. C'est le partage des actifs.

En 1955, les institutrices sont payées deux fois par année.

En 1955, le nom de «ouest» est retranché à la dénomination «Wickham ouest». Ce sera désormais «Wickham».

En 1956, c'est l'acceptation de la construction d'une école de 4 classes au village. Plans et devis présentés par M. Urbain Houle. Soumission acceptée et contrat signé (\$63,000) le 23 août 1956.

Le 2 mai 1959, vente de la vieille école à M. Martin.

En 1960, les sièges des commissaires sont numérotés (art. 151). Projet à l'étude, école centrale.

En 1961, une seule commission scolaire est décrétée d'après un arrêté en conseil (1371) en date du 9 juin 1961. Le territoire actuel de la commission scolaire du village de Wickham dans le comté de Drummond a été annexé à la municipalité scolaire et cela prend effet le 1^{er} juillet 1961 (O.J. Desaulniers).

À l'automne 1963, fondation d'une caisse scolaire à l'école du village.

Démarches faites par l'U.C.F.R.

Costume exigé pour les filles qui fréquentent cette école.

Résolution pour vendre toutes les écoles de rang.

En 1969, annexion de la commission scolaire de Ste-Jeanne d'Arc à celle de Wickham. La commission scolaire Centre du Québec (zone 5) met de l'avant un projet de regroupement. Les commissaires sont réticents à ce changement.

La maison appartenant à la commission scolaire est louée à M. Gabriel Leclair, est achetée, puis déménagée sur la 2^e avenue.



**Façade de l'école et maison de M. Gabriel Leclair
avant d'être déménagée sur la 1^{ère} avenue.**

Le 4 juin 1970, regroupement volontaire des commissions scolaires d'Acton Vale, de Ste-Christine et de South Durham.

En 1971, M. Yvon Bourgault est engagé comme principal.

En 1971, avant le 1^{er} août, les administrateurs scolaires sont obligés par la législation de former un conseil provisoire d'une future commission scolaire afin d'offrir une meilleure gestion et des services pédagogiques plus adéquats.

En 1971, la loi no. 7 est appliquée et quelques élèves de 6^e années sont dirigés vers le secondaire. Les 7^e y sont déjà.

Le 29 juin 1972, dernière réunion des commissaires à Wickham.

Le 5 juillet 1972, les commissions scolaires de Wickham, Ste-Jeanne D'Arc et St-Théodore se joignent à la commission scolaire d'Acton Vale, déjà formée de quelques paroisses. Fin de l'existence de la commission scolaire de Wickham. Fusion des commissions scolaires en une seule.

En juillet 1972, première réunion de la nouvelle commission scolaire d'Acton Vale à la salle des délibérations de l'Hôtel de ville d'Acton Vale, 1025, rue Boulay.

-Les commissaires sont : M. Maurice Coutu, M. Roger Gingras, M. Robert Ouimet, Mme Lucille Bergeron, M. Réginald Marin, M. Clément Favreau, M. Gérard Lépine, M. Gabriel Gauthier.

-D'après l'article 166 du code scolaire, le territoire administré par la commission scolaire est divisé en 9 quartiers. Le nombre de commissaires est donc porté à neuf.

M. Gabriel Gauthier représente le quartier no. 9.

-La nouvelle commission scolaire regroupe les paroisses d'Acton (Saint-André, Ste-Christine, South Durham, St-Théodore, Wickham, Ste-Jeanne d'Arc.

-M. Gabriel Gauthier est nommé président.

-Demande d'affiliation à l'Association des commissions scolaires du centre du Québec.

-Conformément à l'Article 66 de la loi 27, c'est la formation des comités d'écoles et de parents.

-Les directeurs d'écoles doivent les organiser avant le 15 octobre et pour se financer, ces dits comités ont 0.25 sous par élève inscrit au 30 septembre.

En septembre 1973, les classes à aires ouvertes font leur apparition.

-Organisation d'une 7^e pré secondaire pour les élèves qui ont besoin de 7 ans pour leur cours primaire élémentaire.

-Projet de fusion des écoles élémentaires et secondaires adressé à la Fédération des commissions scolaires et à l'Association des commissaires (leur appui est souhaité et demande est faite d'organiser des sessions d'étude pour les commissions scolaires intéressées).

-Les comités de parents demandent qu'un commissaire soit délégué pour assister à leurs réunions.

En 1974, projet d'expansion au sujet des classes à aires ouvertes.

-Demande d'une cafétéria par le comité d'école.

-Le coût des repas est de 0.15 sous et 75 élèves en bénéficient.

En 1975-76, aménagement d'un local à aires ouvertes avec tapis. Aménagement d'un local pour les arts plastiques. Aménagement d'un local pour le matériel d'éducation physique.

En 1977, le comité d'école fait la recommandation d'un commissaire pour remplacer M. Gabriel Gauthier. C'est M. Émile Huberdeau qui est choisi.

-Protocole d'entente signé par l'O.T.J. de Wickham Inc. Et la commission scolaire pour l'utilisation des locaux situés sur le territoire de la commission scolaire de Wickham.

En 1978, le directeur Yvon Bourgault a aussi la direction de l'école Ste-Jeanne d'Arc. Le lait est distribué gratuitement dans les écoles.

En 1979, entente signée entre l'O.T.J. et la commission scolaire pour que les sportifs utilisent la cabane extérieure.

-M. Jacques Perron est nommé directeur de l'école St-Jean.

-M. Yvon Bourgault est nommé directeur adjoint au directeur général.

-Il devient par la suite directeur des écoles Labrecque et Sacré-Cœur.

En 1982, Mme Louise Rainville Saint-Pierre est la première femme à succéder au poste de commissaire. Elle est élue par acclamation à la place d'Émile Huberdeau qui n'a pas renouvelé son mandat.

En 1982, formation d'un comité par les membres des comités d'école et de parent pour l'étude d'un livre blanc au sujet de la restructuration scolaire.

En 1983, projet de la loi 40 sur l'enseignement primaire et secondaire public.

-Le comité exécutif de la commission scolaire d'Acton recommande la formation d'un comité pour étudier la viabilité de la commission scolaire d'Acton et le projet d'intégration.

Le 20 février 1984, démission de M. Jacques Perron, directeur. Mme Lucette Sullivan le remplace jusqu'au 30 juin.

Le 26 août 1984, M. Yvan Aubé est nommé directeur de l'école St-Jean.

Le 28 novembre, élaboration d'un document fait par la commission scolaire et la Fédération des commissions scolaires afin de la présenter au Ministre de l'éducation, demandant le maintien d'une commission scolaire autonome pour les niveaux (primaire et secondaire) selon le territoire actuel de la commission scolaire d'Acton.

Le 5 décembre 1984, une résolution est formulée et envoyée au Ministre de l'éducation demandant cette commission scolaire intégrée.

Le 6 mars 1985, une commission scolaire francophone (036) est décrétée sur le territoire actuel de la commission scolaire d'Acton. La commission scolaire d'Acton est amputée des municipalités de Wickham, Lefebvre et Durham.

Le 24 avril 1985, formation d'un conseil provisoire pour :

1) Intégration des commissions scolaires.

2) Aménagement d'un centre administratif. Les membres : Mme Lucille Bergeron.

Mme Yvette Bouchard, Mme M. Chagnon, M. Jean Filiatreault, M. A. Gauthier

M. R. Gingras, Mme Diane Laflamme et M. B. Moreau.

En 1985, une politique est établie pour que dans les écoles, les enfants boivent du lait et consomment des breuvages et aliments sains.

-Demande de construction de nouveaux locaux pour l'école St-Jean.

Le 29 mai 1985, les commissaires visitent le centre communautaire de Wickham en vue d'une entente pour utiliser ses locaux disponibles pour la clientèle scolaire.

-Le centre est loué pour un an avec option de renouvellement en cas de besoin. C'est le local qui sert de bibliothèque aujourd'hui.

Le 30 septembre 1985, fusion des municipalités scolaires d'Acton Vale et celles de Drummondville.

-Cessation de l'existence de la Commission Scolaire Régionale St-François.

-Proposition et résolution, conformément à l'article 449 de la loi de l'Instruction publique pour que demande soit faite de décréter la fusion et la cessation de ces deux commissions scolaires.

Le 21 octobre 1985, décision de construire un agrandissement à l'école St-Jean.

Le 9 décembre 1985, M. Jean-Pierre Lauzier est nommé commissaire.

Le 26 février 1986, la commission scolaire accepte les plans de la phase 1 et 11 du projet d'agrandissement et de rénovation de l'école St-Jean, présentés par M. Denis Baril, architecte.

Le 21 avril 1986, Mme Germaine Poudrier est nommée commissaire.

-Les phases 1 et 11 sont acceptées par le Ministre et on procède à la phase 111 pour préparer les plans et devis (appel d'offre).

Le 6 juin 1986, c'est accepté. Les architectes côté, Duclos, Baril, La firme d'ingénieurs conseils Hamel, Beaulieu et Ass.. Soumissions pour la mise en chantier. Le contrat est accordé à Émile Fugère Construction Inc. Pour \$686,500.



L'arrière de l'école après les récentes rénovations.



Le devant de l'école agrandie

Le 18 août 1986, M. Gilles Blanchard est nommé directeur général de la commissions scolaire intégrée.

Le 16 février 1987, demande est faite au gouvernement de décréter que soient fusionnées en une seule commission scolaire (pour catholiques seulement) les municipalités scolaire de Drummondville et d'Acton Vale.

-Que le nom de cette nouvelle municipalité soit la municipalité scolaire Des Chênes.

-Que la Commission Scolaire Régionale St-François porte le nom de Commission scolaire Des Chênes.

-Que la Commission Scolaire Régionale St-François cesse d'exister.

Territoires desservis par cette Commission scolaire Des Chênes :

Ste-Christine

St-Théodore

South Durham

Ste-Jeanne D'Arc (Lefebvre)

Wickham

Ville de Drummondville

Notre-Dame du Bon Conseil

St-Cyrille

St-Germain de Grantham

St-Guillaume

St-Bonaventure

St-Edmond

St-Joachim

St-Lucien

St-Majorique

St-Pie

Kingsey

Wendover et Simpson

Grantham

L'Avenir

St-Nicéphore

Rang Ste-Élizabeth du Canton d'Upton (444-445 et 453)

Une partie de la municipalité St-Gérard de Magella (16-17-18 du rang St-Henri)

(11-12 de la 1^{ère} concession St-Pierre)

(557 à 567 de la 2^e concession St-Pierre)



Un diplôme centenaire

MOT DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN

Je voudrais tout d'abord en profiter pour rendre hommage à celles et à ceux qui ont eu à cœur de voir à l'organisation de ce cent vingt-cinquième anniversaire. Leur dynamisme et leur implication reflète bien celui du milieu.

À quoi ressemble l'école d'aujourd'hui comparée à ce qu'elle était il y a cent vingt-cinq ans? Selon le point de vue, on peut l'avoir très différente ou encore très semblable. Mais ce qui peut le mieux servir à décrire l'école, c'est de regarder ce qu'est devenue la société, car l'école est le reflet de la société.

Par exemple, toutes et tous seront d'accord pour dire que la société d'aujourd'hui est plus démocratique qu'en siècle dernier. Il en est de même pour l'école. Il n'y a pas si longtemps, elle n'était réservée qu'à une certaine élite ou à celles et ceux qui en avaient les moyens, tandis qu'aujourd'hui elle est accessible à tous et chacun.

Les grands objectifs de l'école sont encore l'éducation et l'instruction. Le deuxième volet prend probablement plus de place aujourd'hui que par le passé puisque la société a beaucoup changé et qu'un certain nombre de responsabilités traditionnellement remplies par la famille sont de plus en plus assumées par l'école.

Le volet « instruction » s'est développé. Auparavant aller à l'école c'était apprendre à lire, à écrire et à compter. Le nombre de matières enseignées a considérablement augmenté et s'est beaucoup diversifié. Sciences humaines, science de la nature, arts plastiques, art dramatique, musique, éducation physique, formation personnelle et sociale, activités de toute sorte font maintenant partie de l'école d'aujourd'hui.

Certains disent qu'on ferait mieux de se concentrer sur le français et les mathématiques puisque les enfants d'aujourd'hui ne savent plus écrire et compter. Il y a probablement des lacunes à combler, mais tous les enfants d'hier qui ne savaient ni lire, ni écrire parce qu'ils ne pouvaient aller à l'école ou parce qu'on les excluait de l'école, y sont maintenant.....et apprennent.....

Les moyens utilisés pour enseigner se sont raffinés, car nous sommes dans une société où tout a évolué et s'est raffiné. Nous sommes aussi dans une société où tout va de plus en plus vite. Les distances et le temps sont des barrières que l'on a réduites au minimum. Qu'il se passe un événement n'importe où dans le monde et on est en mesure de la savoir presque instantanément. L'apparition de la télévision a elle aussi changé nos habitudes. Nous sommes plus qu'avant quotidiennement submergés par une quantité incroyable d'informations. Les enfants d'aujourd'hui vivent à l'ère de la vitesse et du visuel. Pas surprenant que l'écriture soit de moins en moins facile à enseigner.

Dans ce sens, l'école elle aussi s'est adaptée. Bien que le cahier, le crayon et le tableau à craie soient encore de mise. Les nouvelles technologies ont elles aussi fait leur entrée à l'école. L'école d'aujourd'hui utilise elle aussi de nouveaux moyens audiovisuels et informatiques non seulement pour mieux attirer l'attention des enfants mais surtout pour leur permettre d'apprendre des moyens qu'ils retrouveront quotidiennement dans leur vécu, dans un avenir pas si lointain

Un des éléments de base sinon l'élément primordial de l'école a toujours été la relation entre le « maître » et l'élève. C'est donc cette relation que l'on peut probablement voir le mieux l'évolution de l'école au fil du temps. On appelait jadis les enseignants des « instituteurs ». Ce terme évoquait bien ce que l'on demandait aux enseignantes et enseignants d'alors : instruire, transmettre des connaissances La relation était basée sur l'autorité et on demandait à l'instituteur d'en savoir plus que l'élève et de la montrer. Et gare à celui ou celle qui aurait osé remettre en question cette autorité.

Aujourd'hui, la relation entre les enseignantes et enseignants et leurs élèves est beaucoup plus basée sur le respect et la collaboration. On demande à l'enseignante et à l'enseignant d'en connaître tout autant. Mais leur rôle évolue de plus en plus dans le sens «d'accompagné » l'enfant dans ses apprentissages, d'être un guide, un élément déclencheur et un support dans le cheminement de l'enfant. Ce rôle n'est pas plus simple qu'avant, mais est malheureusement trop souvent remis en question et pas assez considéré à sa juste valeur.

L'école c'est aussi le reflet des valeurs d'une société. Si jadis l'école avait comme principales valeurs le respect et l'autorité, et l'instruction tant au plan des connaissances que de la foi, l'école d'aujourd'hui véhicule de nouvelles valeurs.

Dans ce sens, elle est le reflet de la nouvelle société dans laquelle nous vivons. Démocratisation, ouverture d'esprit, jugement critique, recherche de la vérité, goût du beau, respect du patrimoine, créativité, sociabilité, esprit d'équipe, autonomie, responsabilité, effort et tolérance sont des valeurs de plus en plus actualisées.

Enfin, l'école d'aujourd'hui est probablement plus conscience de l'importance de sa mission. Avec le temps on a en effet constaté toute l'importance de l'école sur le développement de la société. On bâtit aujourd'hui la société de demain. Si nos ancêtres ne s'étaient pas eux-mêmes préoccupés de ce fait, on pourrait se demander où nous en serions aujourd'hui.

Je m'en voudrait de terminer sans souligner tout le respect que l'on doit à celles et ceux qui ont fait avec les années de la municipalité de Wickham ce qu'elle est aujourd'hui. Tous ses habitants ont raison d'être fiers de leur municipalité et de son cent vingt-cinquième anniversaire. Pas seulement à cause de la valeur historique que représente l'événement. Mais aussi pour l'évolution et le développement réalisés.

Si le passé est garant de l'avenir, je voudrais souhaiter la meilleure des chances aux artisans d'aujourd'hui afin de poursuivre le cheminement si bien amorcé, en se rappelant que le futur se conjugue au « présent ».

*Yvan Aubé
École St-Jean*



Maternelle, 5 ans
Groupe: 001
Prof.: Johanne Couture

1ère rangée, de gauche à droite: Marc Caron, Guy Cossette, Isabel Perreault, Jennifer Parenteau, Véronique Huberdeau-Poulin, Samuel St-Onge, Xavier Timmons, Isabelle Gaucher. 2e rangée, même ordre: Jean-Philippe Boisvert, Julie Faucher, Maxime Béchard, Alexandre Lapierre, Isabelle Lemaire, Éric Sylvestre, Martin Dulmaine, Christine Lupien, Jean-François Marcotte. 3e rangée: Johanne Couture, enseignante. Absents (nouveaux): Dany Lambert-Lévesque et Karine Vallières.

Maternelle, 5 ans
Groupe: 002
Prof.: Danielle Dufort

1ère rangée, de gauche à droite: Jean-Philip Turgeon, Jonathan Côté, Marie-Ève Lupien, Cynthia Blanchard, Pierre-Luc Laflamme, Mathieu Charette. 2e rangée, même ordre: Robert Blanchard, Pascal Rajotte, Annie Dupont, Michaël Ménard, Caroline Gagnon, Marc Leblanc, Emilie Houle, Maxime Grondin. 3e rangée, même ordre: Jean-Philippe Nadeau, Mireille Parenteau, Maxime St-Onge, Mario-Pier Tardif, Miguel Ménard.



Maternelle, 5 ans
Groupe: 003
Prof.: Johanne Couture

1ère rangée, de gauche à droite: Mathieu Lambert, Patrick Parenteau, Anne-Marie Hogue, Isabelle Ruel, Vicky Desmarais, Julie Trudeau, Cindy Lemieux, Diane Lavallée, Lionel Bahi. 2e rangée, même ordre: Tommy Beaulieu-Paquette, Julien Chapdelaine, Stéphane Garand-Girouard, Stéphanie Lahaie, Lyne Therrien, Martin Poudrier, Samuel Pasquet, Marie-Ève Roberge, Simon Gamelin, Joanie Ménard. 3e rangée: Johanne Couture, enseignante. Absente (nouvelle): Karine Demers.

Maternelle, 4 ans
Groupe: 004
Prof.: Danielle Dufort

1ère rangée, de gauche à droite: Éli-
 zabeth Lambert, Éric Moreau, Karine Desma-
 nais, Stéphanie Caya, Philippe Guay, Fran-
 çois Côté, Meggie Fontaine. 2e rangée,
 même ordre: Olivier Houle, Marie-Lise
 Mathieu, Martin Deneault, Dave Marcotte,
 Dany Marcotte, Justin Houle, José Blu-
 teau, Yann Marcotte. 3e rangée: Danielle
 Dufort, enseignante.



1ère année, 6 ans
Groupe: 101
Prof.: Lise Leclerc

1ère rangée, de gauche à droite: Cathie
 Comeau, Martin Leblanc, Patricia Qui-
 rion, Philippe Lavioie, Sabrina Desmarais,
 Alexandre Bahl, Gabrielle Rajotte, Roxane
 Duperron. 2e rangée, même ordre: Marie-
 Claude Chapdelaine, Dominic Allie, Chan-
 tal Lefebvre, Marianne Lambert, Mylène
 Caya, Gilbert Pelletier, Sandra Martineau,
 Hugo Dion. 3e rangée, même ordre: Geor-
 ges Jr Huberdeau, Stéphanie Nadcau,
 Éliane Parenteau, Frédéric Lapierre, Chris-
 tian Duval, Philippe T. Cardin, Jocelyn
 Tessier, Lise Leclerc, enseignante.



1ère année, 6 ans
Groupe: 103
Prof.: Francine Dupuis-Picard

1ère rangée, de gauche à droite: Frédéric
 Hébert, Sonia Vegiard, Marylène De-
 neault, Mélanie Beaudin, Myriam Ménard,
 Maryse St-Cyr, Andrée-Anne Massé, Mar-
 tin Hébert. 2e rangée, même ordre: Sonia
 Kajla, Andréanne Tessier, Terry Cadieux-
 Lévesque, Marilynne Massé, Sabrina Du-
 pont, Julie Sarrazin, Jacqueline Ménard,
 Marie-Pierre Messier. 3e rangée, même
 ordre: Éric Therrien, Annick Charron, Fré-
 déric Boire, Dave Otis, Francis Parenteau,
 Yannick Coutu-Robertson, Nicolas Mar-
 coux, Pascal Laforest, Francine Dupuis-
 Picard, enseignante.



Wickham

2e année, 7 ans
Groupe: 201
Prof.: Céline Leclair

1ère rangée, de gauche à droite: Mélanie
 Nilsson, Catherine Lepage, Mireille Le-
 mieux, Christine Leclair, Alexandre Tes-
 sier, Raphaël Lavallée, Guillaume Mar-
 quis. 2e rangée, même ordre: Céline Le-
 clair, enseignante, Claudia Gauthier, Jean-
 François Poirier, Audrey Gatineau, Méla-
 nie Dugas, Jonathan Massé, Alexandre St-
 Onge, Antony Kajla. 3e rangée, même or-
 dre: Simon Paquette, Geneviève Mathieu,
 Emmanuelle Blanchard, Benoit Ménard,
 Yves Dumont, Francis Gaucher, Michel
 Viens, Isabelle Lepage.



2e année, 7 ans
Groupe: 203
Prof.: Céline Lemaire

1ère rangée, de gauche à droite: Danny Roy-Ouellet, Alexandre Poudrier, Francis Houle, Isabelle Massé, Stéphanie Cardin, Guillaume Hébert, Audrey Dupont, Valérie Samson. 2e rangée, même ordre: Dominic Ménard, Myriam Lavallée, Francis Cusson, Sonia Parenteau, Robert Grondin, Sophie Royer, Édith Hébert, Karine Fleury-Meilleur. 3e rangée, même ordre: Alexandre Massé, Amélie Ménard, Carl Otis, Benoît Nogués, Nathalie Dulmaine, Alexandre Blanchette, Daniel Parenteau, Céline Lemaire, enseignante. Absent: Billy Malaisson.



5e année, 8 ans
Groupe: 301
Prof.: Estelle Asselin

1ère rangée, de gauche à droite: Jean-François Brin, Anick Dugas, Amélie Guilmette, Benoît Éthier, Mireille Labonté, David Cajole, Dominic Poudrier, Geneviève Hébert, Chantal Ruel. 2e rangée, même ordre: Lise-Ann Laplante, Nathalie Francoeur, Éric Lefebvre, Guylauw Deneault, Michel St-Cyr, Geneviève Turgeon, Judith Boisvert. 3e rangée, même ordre: Marylène Faucher, Josée Martineau, Patrick Duval, Marc Labonté, Martin Béchard, Patrick Beaudin, Sylvain Marcotte, Estelle Asselin, enseignante.



3e année, 8 ans
Groupe: 303
Prof.: Lucette Sullivan

1ère rangée, de gauche à droite: Annick Champagne, Sébastien Roy, Valérie Bernier, Philippe St-Onge, Jonathan Lajoie, Amélie Hamelin, Jonathan Laflamme, Marie-Gisèle Morel, Ludovic Dion. 2e rangée, même ordre: Lucette Sullivan, enseignante, Pierre-Luc Boisvert, Régis Labonté, Camille Benoit, Jimmy Leroux, Julie Norris, Annie Boisjoli, Dana-Ève Ménard, Sébastien Deschamps. 3e rangée, même ordre: Éric Landry, Steve Gamache, Jocelyn Côté, Geneviève Hébert, Mylène Lemire, Véronique Deneault, Benoît Boutot.



4e année, 9 ans
Groupe: 401
Prof.: Alice Trottier

1ère rangée, de gauche à droite: Chantal Gaucher, Marc Lemieux, Liette Tessier, Ghislaine Gaucher, Amélie St-Onge, Mélanie Allie, Alexandre Ménard. 2e rangée, même ordre: Alice Trottier, enseignante, Martin Laplante, Julie Noël, Nancy Caya, Dave Ménard, Karine Caya, Steve Perreault, Valérie Blanchard, Édith St-Pierre. 3e rangée, même ordre: Timmy De Nobile, Rébecca Boire, Alain Robitaille, Mélissa Huberdeau, Mathieu Couu, Édith Bélanger, Raphaël Blanchard, Dominic Rajotte.



4e année, 9 ans
Groupe: 403
Prof.: Denise Allie

1ère rangée, de gauche à droite: Mélanie Leclerc, Sylvain Laforest, Jonathan Tessier, Valérie Pariseau, Alexandre Messier, Josianne St-Onge, Yan Hébert, Nancy Desjardins, Bertrand Ménard, Meral Duman. 2e rangée, même ordre: Denise Allie, enseignante, Jacinthe Poirier, Valérie Lavoie, Éric Millette, Mathieu Fortin, Maxime Hébert, Danielle Lemire, Marie-Pierre Ménard, Patrick Lemire. 3e rangée, même ordre: Mélanie Cardin, Jasmine Caron, Mylène Poudrier, Carl Martin, Jonathan Veilleux, Yannick St-Onge, Julie Gauthier, Michaël Gaucher.



Wickham



5e année, 10 ans
Groupe: 501
Prof.: Monique Courchesne

1ère rangée, de gauche à droite: Patrick Desjardins, Martin Blanchette, Francis Ménard, Patrice Boire, Audrey Boisjoli, Jean-François Moreau, David Hébert, Éric Bahl. 2e rangée, même ordre: Mélissa Ledoux, Myriam Tessier, José Ménard, Guy-laine Desmarais, Alexandre St-Pierre, Caroline Sarrazin, Audrey Benoit. 3e rangée, même ordre: Monique Courchesne, enseignante, Vicky Lauzier, Mathieu Pétrin, Michelle Beaulac, Michaël Lépine, Jean-François Demers, Mathieu Guilmette, Marco Goyette.

5e année, 10 ans
Groupe: 503
Prof.: Lise Ménard

1ère rangée, de gauche à droite: Pierre-Marc Laplante, Alexandra Morel, Emmanuel Lepage, Mélanie Champagne, Audrey Trottier, Geneviève Sylvestre, Frédéric Guay. 2e rangée, même ordre: Jenny Garand, Anny Ménard, Frédéric Plante, Frédéric Dion, Éric Caya, Éric Pomminville, Lise Ménard, enseignante. 3e rangée, même ordre: Lucie Noël, Cynthia Bélanger, Andrée Seyer, Stéphanie Petit, Michel Laplante, Sylvain Duval, David Tardif.



5e année, 10 ans
Groupe: 505
Prof.: Chantal Lamothe

1ère rangée, de gauche à droite: Mathieu Lemaire, Julie Leclair, Jean-François Deschamps, Normand Burri, Myriam Parenteau, Brigitte Brasseur, Sonia Vigneault. 2e rangée, même ordre: Isabelle Lavoie, Jean-François Ricard, Annie Leclerc, Benoit Hamelin, Danny St-Onge, Marie-Lyne Côté, William L'Heureux. 3e rangée, même ordre: Luc St-Onge, Dominic Jacques, François Salvas, Philippe Tessier, Steve Francoeur, Patricia Charron, Jonathan Roy, Chantal Lamothe, enseignante.



6e année, 11 ans
Groupe: 601
Prof.: Sylvain Phaneuf

1ère rangée, de gauche à droite: Yannick Leclerc, Ysabelle Ménard, Véronique Samson, Gilles Deslandes, Marie-Hélène Gravel, Maryse Labonté, Dany Courchesne, Mario Poudrier, Nancy Proulx. 2e rangée, même ordre: Jean-François Tessier, Marie-Renée Lavallée, Alexandre Dion, Alexandre Huberdeau, Mélanie Robitaille, Michaël Boire, Mylène Yergeau, François Desmarais. 3e rangée, même ordre: Sylvain Phaneuf, enseignant, François Gatineau, Michelle Poudrier, Julie Bourbeau, Mélanie Yergeau, Patrick Lemieux, Éric Béchard, Annie Deneault, Jean-Philippe Messier.

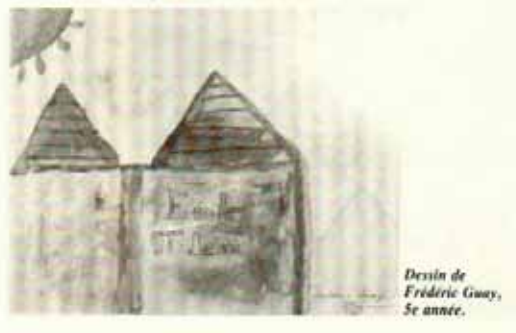


messier.



6e année, 11 ans
Groupe: 603
Prof.: Berthe Laflamme

1ère rangée, de gauche à droite: Julie Blanchette, Magaly Boire, Philippe Gagnier, Frédéric Boutot, Stéphane Duff, Karine Laflamme, Pierre-Charles Gravel, Joël Blanchette, Édith Gagnon. 2e rangée, même ordre: Evren Duman, Berthe Laflamme, enseignante, Alain Pomminville, Daniel Brin, Félix Courchesne, Ève Ménard, Isabelle St-Onge, Julie Éthier, Steve Leclerc, Christian Gendron, Martin Valence. 3e rangée, même ordre: Annie Richard, Anny Gaucher, Daniel Lapointe, Stéphane St-Onge, Danny Fortin, Bianca Bérubé, Maxime Blanchard. Absente: Mélanie Richard.



COMITÉ D'ÉCOLE ST-JEAN DE WICKHAM

En tant que parents, l'éducation c'est notre affaire.

Les parents sont les premiers responsables de leur enfant et ils doivent, à ce titre, s'impliquer dans son éducation.

Avec les années et l'évolution du système scolaire, le ministère de l'Éducation a créé à cet effet le comité d'école. Comme membres de ce comité, on invite les parents à s'impliquer davantage à la vie de l'école et à participer de façon plus active à l'orientation de leur école.

De belles réalisations ont été mises sur pied à Wickham, grâce à la participation des parents à la vie de l'école, comme le Parc Wickham, le centre de récupération, et de nombreux ordinateurs à la disposition des enfants.

Bravo à nos gens de Wickham !

PARC WICKHAM

Durant l'année 1981-82, des membres du personnel de l'école élaborent un projet d'aménagement de la cour. Ce comité est formé de la direction de l'école, Jacques Perron, et d'enseignantes et enseignants. Parmi ceux-ci, on retrouve principalement : Richard Nadeau, Micheline Raymond et Lucie Lemire.

Une démarche est faite auprès de la municipalité afin de voir leur intérêt face à ce projet. La Corporation municipale de Wickham appuie le 1^{er} novembre 1982 le comité provisoire de l'aménagement de la cour d'école et charge celui-ci de former un comité plus élargi de représentants, des parents, des clubs sociaux, du Conseil municipal et d'autres agents économiques.

Le comité élargi établira une rencontre entre la municipalité de Wickham et la Commission scolaire d'Acton Vale. Plusieurs bénévoles ont participé à élaborer, coordonner les aménagements des modules, les différentes zones de jeux. En 1983, la municipalité investit pour 25,000\$ en fournitures, matériel, équipements et installations diverses.

Le 31 octobre 1984, le comité se forme et s'appelle : Comité du parc Wickham. Ce nom « Wickhami » a été trouvé par un élève de Wickham, Marie-F. Roy, fille de M. Bruno Roy, autrefois de Wickham.

Président-fondateur : Philippe Béchard
Vice-président : Lucien Leclerc
Secrétaire : Yvan Aubé, directeur de l'école
Trésorier : Yves Patry
Directeurs : Georges-Étienne St-Onge (conseil municipal)
Jacqueline Thivierge (prés. AFEAS)
Mme Joanne Fréchette, prof. De l'école
Pierre Latreille, prés. Club Optimiste
Gérard Moreau, comité d'école
Marcel Deneault
Guy Deneault
Fernand Seyer
Yvon Perreault

1985-1988

Directeurs bénévoles : Marcel Parent
Claude Allie

Membres du comité : 1989-1990

Président : Maurice Lemire
Vice-président : Lucien Leclerc
Secrétaire : Yvan Aubé
Trésorier : Georges-Étienne St-Onge
Directeurs : Mme Joanne Fréchette
Gérard Moreau
Normand Caron
Michel St-Onge
Robert Yergeau
Marie Boisjoli
Roger Benoît
Réal Leclair
Jacques Ménard
Bertrand Massé

Plusieurs autres bénévoles aident à l'entretien du parc école Wickhami.



À l'arrière, de gauche à droite: Bertrand Massé, Michel St-Onge, Yvan Aubé, Normand Caron. À l'avant, de gauche à droite: Gérard Moreau, Jacques Ménard, Lucien Leclair, Maurice Lemire, Réal Leclair. Sont absents: Georges-Étienne St-Onge, Joanne Fréchette, Mario Boisjoli, Roger Benoît, Robert Yergeau.